

Avis de consultation sur le projet de Règlement 1148-20 modifiant le règlement de zonage 927-13 afin de permettre les usages domestiques des groupes I, II et III à l'intérieur d'une habitation unifamiliale dans les zones Cv (Secteur centre-ville)

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet Règlement 1148-20 modifiant le Règlement de zonage 927-13 afin de permettre les usages domestiques des groupes I, II et III à l'intérieur d'une habitation unifamiliale dans les zones Cv (Secteur centre-ville)

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance extraordinaire tenue le 13 octobre 2020 par voie de visioconférence, le Conseil municipal a adopté le premier projet du Règlement numéro 1148-20 cité ci-haut.

Suite à l'adoption de ce projet de règlement, une consultation publique débutera en date de ce jour par avis publié sur le site Internet de la Ville. Toute personne intéressée à émettre un avis sur le sujet ou obtenir des informations supplémentaires doit faire parvenir ses commentaires par écrit par courrier au 99, place Suzanne-Guité, New Richmond, Québec (GOC 2B0) ou par courriel à l'adresse suivante : greffe@villeneuve-richmond.com, **et ce, au plus tard le 2 novembre 2020**. Pour de plus amples informations, vous pouvez également communiquer avec M. Jean-Sébastien Bourque au 418 392-7000, poste 9-229.

Un rapport de ces commentaires sera soumis au Conseil municipal qui par la suite statuera sur les suites à être tenues concernant ce projet de règlement lors d'une séance ultérieure.

Objet du règlement : Le but de ce règlement est de permettre les usages domestiques des groupes I, II et III à l'intérieur d'une habitation unifamiliale pour les zones Cv (centre-ville) dans les types d'usages autorisés à l'intérieur d'une résidence principale ce qui inclut les activités professionnelles (médecin, notaire, etc.), les activités personnelles (salon de coiffure, de beauté, etc.), les activités artisanales (atelier de réparation de vêtements, etc.) ainsi que la location de chambres et gîtes touristiques (5 chambres maximum).

Donné à New Richmond,
Ce 16^e jour d'octobre 2020

Céline LeBlanc
Greffière